

PAR COURRIEL

Québec, le 13 juillet 2020

[REDACTED]
[REDACTED]

[REDACTED]

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçu le 2 mars 2020 où vous souhaitez une copie des documents suivants :

- Nombre de plaintes à l'égard des garderies :
 1. Garderie les étoiles filantes
1011, avenue Maguire, Québec (Québec) G1T 1Y3
 2. Garderie les petits bourgeois
2900, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Québec) G1V 1Y4

Vous trouverez ci-joint le document qui réponde à votre demande.

Nous vous rappelons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente décision. Vous trouverez sous pli une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

[REDACTED]

François Lemelin
Secrétaire général
Responsable ministériel de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j.

N/Réf. : 2019-2020-177